

# Rapport d'inspection 2004

## INTRODUCTION

L'inspection 2004 s'est déroulée conformément au programme adopté lors de l'Assemblée des Délégués du 22 novembre 2003 à Versoix. Les secteurs I, IV, V, VII et VIII ont été inspectés le samedi 17 avril 2004, les secteurs II, III et VI étant une semaine plus tard, le 24 avril 2003. Les 34 sections étaient représentées par 215 Sauveteuses et Sauveteurs lors de ces deux journées.

## INSPECTIONS TECHNIQUES

Jean-Luc Chesaux, Michel Schull, Pierre-Marie Amiguet, Albert Morisod, Roland Balmer, Nicolas Baumgartner, Thierry Reichenbach et Jean-Jacques Maradan ont contrôlé les embarcations des sociétés de la SISL. En 2004, 2 embarcations n'ont pas été inspectées: *Le Rat* de Rivaz, en réparation chez Jean-Paul Sartorio et *La Chablaisienne* d'Yvoire juchée sur son ber sur le quai de Thonon. La lecture des rapports des inspecteurs fait ressortir l'aptitude générale des embarcations à être utilisées comme bateau de sauvetage. Les conseils d'entretien et de réparation dispensés par les inspecteurs sont, dans la majorité des cas, bien respectés. Au lendemain de l'inspection 2004, notre flotte comprend 86 embarcations au total, soit: 19 vedettes, 26 unités d'intervention et 41 canots, en diminution d'une unité par rapport à 2003 (mise en service de *l'Intrépide II* à La Belotte-Bellerive, mise hors service de la *Libellule II* à Nyon, accidentée le 22 juin 2003, et du *Murablo II* à Amphion).

## INSPECTIONS ADMINISTRATIVES

Nicolas Dutoit, Jean-Michel Clerc, Josiane Zonca, Stéphane Warpelin, Lilianne Piquet, Louis Perréard, Simon Jacquier et Jean-Luc Raffini, membres du Comité central, ont contrôlé les documents administratifs des sections. Leur compilation me permet de vous annoncer ici qu'en 2003, 676 exercices de pilotage/bateau école, de même que 815 entraînements à la rame ainsi que 485 cours ou entraînements aux soins ont été organisés dans les sections, tandis que 83 Sauveteuses et Sauveteurs se soumettaient aux épreuves des tests I à III (25 tests I, 25 tests II, 33 tests III). 22 sections ont suivi le cours organisé par les Samaritains. 20 sections étaient représentées à Ouchy pour le cours de sauvetage motorisé.

## CONCLUSION

Les chiffres de l'année dernière mettaient en évidence l'effort général effectué dans le domaine de la formation en 2002. Ceux de 2003 sont en baisse à l'exception de la participation à la Journée de Sauvetage Motorisé; ils correspondent à la moyenne des années précédentes et 2002 restera une exception, provisoire je le souhaite, à l'heure où les exigences augmentent.

En 2004, et pour la première fois depuis 1997, les inspecteurs ont dû utiliser le jeu de formulaires en leur possession, une section, Lugrin, ayant procédé au classement vertical des documents d'inspection: exceptionnel de nouveau, mais cette fois-ci à ne pas reproduire! Du point de vue technique, le constat des années précédentes reste valable, à savoir qu'il subsiste toujours une disparité géographique. Mon souhait est qu'elle disparaisse! Au risque de faire preuve de manque d'originalité et de vous surprendre par mon habileté à utiliser le copier/coller, je vous redis que l'organisation de l'inspection et son déroulement représentent un gros investissement de la part des inspecteurs qui consacrent bénévolement leur journée à celle-ci: la plus belle récompense que vous puissiez leur offrir est de leur présenter vos embarcations, votre matériel et vos documents soigneusement entretenus et tenus! Ce faisant, vous démontrerez également votre préparation à porter secours à autrui, but que nous nous sommes tous fixé en adhérant au Sauvetage. L'attachement à notre Société n'est pas un vain mot et s'il fallait l'expliquer, je citerais le cas d'un membre du Comité central qui, ayant décidé de ne pas représenter sa candidature lors de l'Assemblée des Délégués en novembre 2003, a tenu à effectuer l'inspection 2004 afin de boucler le Tour du Lac: c'est à dire avoir vu les 8 secteurs, ce qui représente arithmétiquement parlant, en tenant compte du tournus de trois ans, plus de 20 ans à votre service: j'ai nommé Louis Perréard et vous propose de l'applaudir chaleureusement.

Au nom des inspecteurs techniques et administratifs, je vous remercie de l'accueil que vous nous avez réservé l'an dernier, et nous nous réjouissons de vous retrouver dans vos locaux les 16 et 23 avril prochains.

Jean-Luc Raffini